IDEAL CAMPING ★★★
16, Avenue de Suzac
17110 ST GEORGES DE DIDONNE
Tél. 05 46 05 29 04

CONDITIONS GENERALES 2024

Emplacement camping

Les conditions générales ci-dessous concernent les réservations effectuées par internet.

LA RESERVATION

La demande de réservation est acceptée lorsque le formulaire de réservation en ligne a été soigneusement rempli et que le paiement de l'acompte demandé a été effectué.
Elle devient définitive seulement après notre accord et l'envoi d'une confirmation par e-mail.
La durée minimum de réservation est de 2 nuits.
Le signataire du présent contrat doit être majeur. Les mineurs non accompagnés de leurs parents ne sont pas acceptés.
Chaque contrat est personnel et ne peut être rétrocédé sans l'accord de la direction.

Arrivées et départs :

Le jour de l'arrivée, le client devra se présenter au bureau d'accueil muni de la confirmation de réservation.
Les arrivées sont effectuées à partir de 12 h 00. **(notre bureau d'accueil est fermé de 12 h 30 à 14 h 30)**
En cas de retard, la réservation sera maintenue durant 24 h suivant la date d'arrivée prévue. Passé ce délai et sans réponse du client, la réservation sera annulée sans aucun remboursement et son emplacement redeviendra disponible.
Les emplacements doivent être libérés avant 12 h 00 le jour du départ.

LES EMPLACEMENTS

Les emplacements sont réservés au fur et à mesure des demandes, des critères de choix, et attribués selon les disponibilités.
Chaque emplacement peut accueillir 6 campeurs maximum (enfants et bébés compris).
Les emplacements sont loués nominativement et ne pourront en aucun cas être sous-loués sans l'accord de la direction.
Si le nombre de campeurs est différent à l'arrivée ou durant le séjour de celui initialement prévu, le responsable de l'emplacement devra en informer la direction et régler le supplément en fin de séjour.

MODALITES DE REGLEMENT

Pour la réservation, **un acompte de 150,00 € + 20,00 €** de frais de réservation **+** le coût de l'assurance annulation (facultative) devront être réglés avec la demande de réservation.
Le versement intégral du solde du séjour devra être payé impérativement 30 jours avant l'arrivée au camping.
La facture définitive sera remise en fin de séjour.
Toute réservation survenant 30 jours avant l'arrivée, implique le paiement de la totalité du séjour.
Si le client dispose de bons de vacances ou des documents administratifs à remplir, il devra les déposer à l'accueil la veille de son départ.
La direction se réserve le droit d'annuler la réservation en cas de non-paiement du solde dans les délais.
Aucun remboursement ne sera accordé en cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé.

MODES DE PAIEMENT ACCEPTES

Pour l'acompte :
– Cartes bancaires uniquement (carte bleue, visa, mastercard)
Le paiement est entièrement sécurisé par notre banque.
Pour le solde du séjour :
– Cartes bancaires sur notre système de réservation en ligne
– Chèques libellés à l'ordre de Idéal Camping
– Chèques vacances **(remplir la zone titulaire en précisant vos coordonnées sans détacher les talons supérieurs)**

ANNULATION

L'annulation doit être effectuée par lettre recommandée.
Dans tous les cas, l'acompte et les frais de réservation resteront acquis au camping.
Si l'annulation a lieu entre 30 jours et 15 jours avant la date d'arrivée, 50 % du versement intégral du solde du séjour seront conservés. Si l'annulation a lieu moins de 15 jours avant la date d'arrivée, la totalité du solde restera conservée.

ASSURANCE ANNULATION (facultative)

Elle doit être souscrite et réglée au moment de la réservation. Son montant s'ajoute à celui de l'acompte et des frais de réservation, et ne sera en aucun cas restitué. **Elle s'élève à 2,40 € par nuit.** Une documentation complète avec les conditions générales est disponible sur notre site internet.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

L'entrée du camping est équipée d'un système de contrôle d'accès pour l'entrée et la sortie des véhicules. A votre arrivée, il vous sera remis une carte d'accès pour le franchissement des barrières avec votre véhicule et accéder à votre emplacement de 8 h 00 à 22 h 30. **Une caution de 20 € vous sera ainsi demandée par chèque ou en espèces.**
D'autre part, il vous sera remis, pour la durée du séjour, un bracelet permanent (un par campeur) dont le port est obligatoire pour l'accès au Parc Aquatique. Seuls les slips de bain et les boxers sont autorisés. (les caleçons sont interdits)
Nos amis les chiens ne sont pas admis.

Horaires d'ouverture du bureau d'accueil (du 02/05 au 08/09) :
9 h 00 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 19 h 00

Les tarifs s'entendent TTC avec un taux de TVA de 10 %.
Toute modification ultérieure du taux de TVA applicable entraînera naturellement la modification du prix TTC.
Tout campeur est tenu de se conformer aux dispositions du règlement intérieur du camping ainsi que celui du Parc Aquatique.
En cas de litige, et à défaut d'accord amiable, le client a la possibilité de recourir à un médiateur de la consommation :
CM2C 49, Rue de Ponthieu 75008 PARIS
Site Web : www.cm2c.net

IDEAL CAMPING ★★★
16, Avenue de Suzac
17110 ST GEORGES DE DIDONNE
Tél. 05 46 05 29 04

CONDITIONS GENERALES 2024

Locations mobile-homes

Les conditions générales ci-dessous concernent les réservations effectuées par internet.

LA RESERVATION

La demande de réservation est acceptée lorsque le formulaire en ligne a été soigneusement rempli et que le paiement de l'acompte demandé a été effectué. Elle devient définitive seulement après notre accord et l'envoi d'une confirmation par e-mail. **Les locations se font uniquement à la semaine (du Samedi au Samedi) pour la période du 29/06 au 07/09.**
Le signataire du présent contrat doit être majeur. Les mineurs non accompagnés de leurs parents ne sont pas acceptés.
Chaque contrat est personnel et ne peut être rétrocédé sans l'accord de la direction.
Une assurance responsabilité civile est obligatoire.

Arrivées et départs :

Les arrivées sont effectuées de 16 h à 19 h.
Un dépôt de garantie de 300,00 € devra être versé par le locataire dès son arrivée. Celui-ci sera restitué au moment du départ, sous réserve que le mobile-home et ses équipements soient restitués en bon état et complet. **Une caution de 70,00 € pour le ménage** sera demandée aussi au client et restituée en fin de séjour.
En cas de retard, la réservation sera maintenue durant 24 h suivant la date d'arrivée prévue. Passé ce délai et sans réponse du client, la réservation sera annulée sans aucun remboursement et le mobile-home redeviendra disponible.
Les mobile-homes doivent être libérés avant 11 h le jour du départ.

LES MOBILE-HOMES

Les mobile-homes sont réservés au fur et à mesure des demandes, des critères de choix, et attribués selon les disponibilités. **Chaque mobile-home peut accueillir 6 personnes maximum (enfants et bébés compris). Sauf cas particuliers précisés sur le contrat.**
Les mobile-homes sont loués nominativement et ne pourront en aucun cas être sous-loués sans l'accord de la direction.
Si le nombre de personnes est différent à l'arrivée ou durant le séjour de celui initialement prévu, le responsable de l'emplacement devra en informer la direction et régler le supplément en fin de séjour si nécessaire.
L'ajout d'une tente ou toute autre installation est interdit sur les emplacements. Un seul véhicule est accepté par emplacement.
Les draps ne sont pas fournis.
Le jour de l'arrivée, un inventaire de tous les objets contenus dans les lieux loués sera remis au locataire. Il sera tenu de le vérifier et de signaler le jour même toute anomalie ou détérioration du bien loué. Passé ce délai, il sera réputé conforme.
Au moment du départ, l'inventaire sera vérifié. Le locataire devra rembourser les objets manquants ou détériorés et sera tenu responsable des dégradations qu'il aurait pu commettre pendant la location. Si ces différents frais excèdent le montant du dépôt de garantie, le locataire s'engage à en régler le solde.
Le locataire devra laisser le mobile-home propre, vaisselle, appareils ménagers, etc. Le non-respect de cette clause entraînera la perte de la caution pour le ménage.

MODALITES DE REGLEMENT

Pour la réservation, **un acompte de 25 % du montant de la location + 20,00 €** de frais de réservation **+** le coût de l'assurance annulation (facultative) devront être réglés avec la demande de réservation.
Le versement intégral du solde du séjour devra être payé impérativement 30 jours avant l'arrivée au camping.
Toute réservation survenant 30 jours avant l'arrivée, implique le paiement de la totalité du séjour.
La direction se réserve le droit d'annuler la réservation en cas de non-paiement du solde dans les délais.
Aucun remboursement ne sera accordé en cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé.

MODES DE PAIEMENT ACCEPTES

Pour l'acompte :
– Cartes bancaires uniquement (carte bleue, visa, mastercard)
Le paiement est entièrement sécurisé par notre banque.
Pour le solde du séjour :
– Cartes bancaires sur notre système de réservation en ligne
– Chèques libellés à l'ordre de Idéal Camping
– Chèques vacances **(remplir la zone titulaire en précisant vos coordonnées sans détacher les talons supérieurs)**

ANNULATION

L'annulation doit être effectuée par lettre recommandée.
Dans tous les cas, l'acompte et les frais de réservation resteront acquis au camping. Si l'annulation a lieu entre 30 jours et 15 jours avant la date d'arrivée, 50 % du versement intégral du solde du séjour seront conservés. Si l'annulation a lieu moins de 15 jours avant la date d'arrivée, la totalité du solde restera conservée.

ASSURANCE ANNULATION (facultative)

Elle doit être souscrite et réglée au moment de la réservation. Son montant s'ajoute à celui de l'acompte et des frais de réservation, et ne sera en aucun cas restitué. **Elle s'élève à 4 % du montant de la location.**
Une documentation complète avec les conditions générales est disponible sur notre site internet.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

L'entrée du camping est équipée d'un système de contrôle d'accès pour l'entrée et la sortie des véhicules. A votre arrivée, il vous sera remis une carte d'accès pour le franchissement des barrières avec votre véhicule et accéder à votre emplacement de 8 h 00 à 22 h 30. **Une caution de 20 € vous sera ainsi demandée par chèque ou en espèces.**
D'autre part, il vous sera remis, pour la durée du séjour, un bracelet permanent (un par campeur) dont le port est obligatoire pour l'accès au Parc Aquatique. Seuls les slips de bain et les boxers sont autorisés. (les caleçons sont interdits)
Nos amis les animaux ne sont pas admis.

Horaires d'ouverture du bureau d'accueil (du 03/05 au 07/09) :
9 h 00 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 19 h 00

Les tarifs s'entendent TTC avec un taux de TVA de 10 %.
Toute modification ultérieure du taux de TVA applicable entraînera naturellement la modification du prix TTC.
Tout campeur est tenu de se conformer aux dispositions du règlement intérieur du camping et de celui du Parc Aquatique.
En cas de litige, et à défaut d'accord amiable, le client a la possibilité de recourir à un médiateur de la consommation :
CM2C 49, Rue de Ponthieu 75008 PARIS
Site Web : www.cm2c.net